Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20210917-D2021-4-7-DE Date de télétransmission : 21/09/2021 Date de réception préfecture : 21/09/202751-SD



Liberté Égalité Fraternité FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE AURILLAC BANLIEUE 39 RUE DES CARMES 15000 AURILLAC

Direction générale des Finances publiques Centre des Finances publiques de AURILLAC BANLIEUE

39 RUE DES CARMES 15000 AURILLAC

Téléphone: 04 71 64 27 42

Mél.: t015003@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE:

Jours et heures d'ouverture : L M J V 8h30-11h45 et sur RDV les après-midi et mercredi

Affaire suivie par : Géraldine TRIGUEL

MAIRIE 1 ALLEE DES PAVILLONS 15250 JUSSAC

Aurillac, le 23/07/202

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de Jussac à compter du 1^{er} janvier 2022.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de Jussac à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour le budget principal et le budget annexe CCAS; le budget annexe SPIC Transports scolaires demeurant régi par l'instruction budgétaire et comptable M43 et le budget annexe Ferme équestre par l'instruction M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La comptable publique

Géraldine TRIGUEL

Trésorerie d'Aurillac Banlieue 150 i 2 AURILLAC Cedex 1 ét : 64 27 42